



RÉSULTAT DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2012

Le rapport financier 2012 est déposé ce soir tel qu'audité par la firme de comptables Deloitte. Ce rapport financier en est un consolidé incluant la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Basile-le-Grand, ainsi que les Services Animaliers de la Rive-Sud.

Le rapport de l'auditeur que nous déposons est exempt de toutes notes et il indique que « les états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada ».

Le rapport de l'auditeur est sans réserve. Au cours de sa vérification, l'auditeur n'a découvert aucun élément indiquant :

- des conflits d'intérêts, des transactions inhabituelles entre apparentés, des actes illégaux;
- des dérogations aux exigences réglementaires;
- des fraudes;
- des inexactitudes qui pourraient amener les états financiers futurs à comporter des inexactitudes importantes.

Nous avons discuté avec l'auditeur des recommandations concernant les éléments de gestion à améliorer dans nos services.

Au cours de la vérification, l'auditeur a noté qu'il n'y a eu aucune restriction imposée sur la nature et l'étendue de leur travail, aucune divergence d'opinions significative quant aux pratiques comptables de la Ville et à la présentation des états financiers et il souligne l'excellente collaboration du personnel de la municipalité.

Le surplus de l'année se chiffre à 3 240 513 \$, soit un surplus de 5,6 % par rapport aux prévisions budgétaires. Ce montant s'explique par des revenus supplémentaires de 4 131 081 \$ et des

dépenses excédentaires de 890 568 \$. Toutefois, au chapitre des dépenses, la Ville de Saint-Bruno a consacré 806 412 \$ pour l'année 2012 pour le remboursement anticipé de la dette municipale provenant des surplus des exercices financiers précédents, remboursement qui a été comptabilisé dans les dépenses de l'année 2012.

Plus précisément en ce qui a trait aux revenus, l'écart s'explique par des revenus de taxation générés par les nouvelles constructions pour 555 000 \$, par la vente de terrains industriels et de droits de mutation de 1,7 M \$ et par des affectations de surplus de plus de 1 750 000 \$.

Pour ce qui est des dépenses, nous sommes particulièrement fiers cette année : nos dépenses d'opération ont été de 26 702 \$ inférieures au budget. Cela reflète l'excellent contrôle que nous avons développé au cours des années sur le suivi budgétaire.

À ces dépenses d'opération, nous ajoutons 312 000 \$ de projets spéciaux ainsi que 806 000 \$ en paiement de la dette financés par l'affectation du surplus. Encore cette année, nous avons respecté notre politique d'utilisation des surplus et nous nous sommes attaqués à la diminution de la dette. Nous avons aussi réalisé une économie de plus de 200 000 \$ sur nos différentes quotes-parts.

Relativement à l'utilisation de ce surplus, comme nous le verrons dans une résolution subséquente, les sommes suivantes seront réservées pour :

750 000 \$	en remboursement de la dette, ce qui nous permettra cette année de la réduire de plus de 2,5 M \$
545 000 \$	au Fonds vert
1 021 700 \$	en réserve pour les terrains industriels : la loi nous oblige à conserver les revenus jusqu'à ce que les dettes d'acquisition de terrains soient éteintes
55 500 \$	pour la réserve pour les élections
315 400 \$	pour couvrir les commandes en suspens
220 000 \$	pour les projets spéciaux
145 000 \$	pour des projets d'immobilisations

À cela s'ajoutent 300 000 \$ pour des travaux urgents à la bibliothèque à même les surplus non affectés.

En somme, nous affecterons du surplus de 3 240 000 \$ un montant de 2 622 000 \$ à des réserves, au remboursement de la dette et à l'acquisition d'actifs pour la municipalité, soit 81 % de nos surplus de l'année.

Un dernier mot sur la dette. La dette totale à la fin 2012 se chiffre à 70,5 M \$.

La portion assumée par les riverains pour les projets spécifiques est de 12,1 M \$; 5 M \$ sont assumés par les subventions des différents gouvernements et enfin 5,2 M \$ sont des dettes appartenant à l'agglomération. La dette de l'ensemble des contribuables est donc de 53,2 M \$. Malgré une nouvelle émission de 8,2 M \$, 6,9 M \$ ont été payés en réduction de celle-ci au cours de l'année 2012.

La Ville de Saint-Bruno dispose d'une réserve de 1,8 M \$ affectée au remboursement anticipé de la dette provenant des surplus des exercices financiers précédents auquel se rajoutera un montant de 750 000 \$ provenant du surplus de cette année. En 2012, les échéances obligataires n'étaient pas suffisantes pour utiliser cette réserve. Pour ce qui est de l'année 2013, nous utiliserons la totalité de cette réserve au remboursement par anticipation de la dette.

Voilà en résumé les faits saillants de l'année financière 2012. La situation financière de la municipalité est bonne et sous contrôle. Il s'agit là de résultats conformes à nos objectifs.

Ce qui importe pour nos concitoyens c'est de savoir comment nous nous comparons en termes de taxation compte tenu des services dispensés par notre municipalité.

Je me permets d'abord de rappeler l'étude effectuée par le Journal La Presse en novembre 2011 qui portait sur l'explosion des taxes municipales au Québec depuis 2006 jusqu'en 2011. Les tableaux afférents à cet article montraient qu'en moyenne au Québec, la hausse de l'impôt foncier moyen a été de 19 % contre une inflation de 10,4 %. À Saint-Bruno, selon cette analyse, la hausse de l'impôt foncier durant cette période a été de seulement 6,4 %. En fait sur les 65 villes les plus importantes au Québec, Saint-Bruno s'est classée au 7^e rang pour la plus basse augmentation de l'impôt foncier depuis 2006.

Je vous rappelle aussi que le compte de taxes de la maison moyenne à Saint-Bruno en 2013 est en légère baisse par rapport à celui de 2012.

De plus, chaque année j'effectue sur l'examen des budgets et des comptes de taxes de plusieurs villes qui ont des caractéristiques similaires avec Saint-Bruno. Pour des raisons évidentes, ma revue de cette année a porté sur les villes limitrophes et environnantes de Saint-Bruno et couvre principalement les villes de l'agglomération de Longueuil et autres villes de la couronne Sud de Montréal, dont les principales villes de la Vallée-du-Richelieu, villes de 20 000 à 35 000 habitants.

Pour l'année 2013, sur les 10 villes analysées, Saint-Bruno se classe au 3^e rang (après Brossard et Boucherville) et le compte de taxes moyen de ces 10 villes est supérieur de 520 \$ par rapport au compte de taxes de la maison moyenne à Saint-Bruno. C'est là, à notre avis, un accomplissement digne de mention.

En terminant, permettez-moi de remercier toute l'équipe de la Direction des finances de la Ville de Saint-Bruno pour le travail réalisé au cours de l'année 2012 ainsi que les membres du comité des finances pour leurs judicieux conseils. Vous voudrez bien, Madame la Directrice générale, remercier au nom du conseil tout le personnel de la Direction des finances, sous la direction de M. Roger Robitaille.

Denis Arpin, conseiller municipal
Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

Le 13 mai 2013